

F-Lunéville: refuse and waste related services

OJ S 95/2012 19/05/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté de communes du Lunévillois

Postal address: 92 rue de Viller

Town: Lunéville

Postal code: 54300

Country: France

For the attention of: M. le président

E-mail: gcastela@cc-lunevillois.fr

Telephone: +33 383740500

Fax: +33 383741627

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.cc-lunevillois.com>

Address of the buyer profile: <https://www.klekoon.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

Environment

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Transport, prétraitement et traitement des déchets de la Communauté de communes du Lunévillois (OMR, DIB et refus de déchetterie).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

NUTS code FR411 Meurthe-et-Moselle

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché pour le transport, le prétraitement et le traitement des déchets de la Communauté de communes du Lunévillois (CCL) à hauteur d'environ 14 000 tonnes par an. Dans le cadre de cette procédure la CCL souhaite s'inscrire dans les objectifs du Grenelle II tout en assurant sur le long terme la maîtrise financière de son budget. Ainsi, les objectifs sont pleinement d'assurer la valorisation maximale des déchets de toutes natures pour réduire les tonnages des déchets ultimes, réduire au maximum le recours à l'enfouissement et diminuer le coût global.

II.1.6. CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les prestations envisagées portent, outre le transport, sur le prétraitement et le traitement d'environ 14 000 tonnes par an de déchets. Dans le cadre du dialogue, il conviendra également d'étudier différentes hypothèses: le traitement de quantités supplémentaires dans une fourchette de 2 000 à 8 000 tonnes par an, la gestion de centre de transfert, ainsi que le transport et le traitement seul des déchets à l'exclusion du prétraitement.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 96 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une avance forfaitaire pourra être versée au titulaire dans les conditions définies à l'article 87 du code des marchés publics sauf s'il refuse cette avance. Son montant est fixé à 5 % du montant du marché. Le maître d'ouvrage demande la constitution d'une garantie à première demande ou si les 2 parties en sont d'accord, d'une caution personnelle et solidaire pour la totalité du remboursement de l'avance forfaitaire. Dans ce cas, l'avance ne sera mandatée qu'après constitution de la garantie ou de la caution.

III.1.2.

Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le marché sera financé sur le budget de la CCL. Il sera payé, conformément aux règles de la comptabilité publique, par mandat administratif en application de l'article 96 du CMP et du décret 2002.232 du 21.2.2002. Le règlement se fera à fréquence mensuelle. Une avance forfaitaire, équivalente à 5 % du montant du marché initial, sera accordée au titulaire dans les formes et conditions de l'article 87 du code des marchés publics et selon les modalités définies dans les cahiers des charges. Le prix sera révisable dans les conditions prévues au cahier des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché sera conclu: -Soit avec un candidat individuel, -Soit avec des candidats groupés solidaires, -Soit avec des candidats groupés conjoints dont le mandataire est responsable solidairement de tous les autres membres du groupement à l'égard du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre du candidat ou DC1, désignant le mandataire en cas de groupement et signée par une personne habilitée à engager l'entreprise. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du, ou des jugements prévus à cet effet. Déclaration sur l'honneur ou Dc2 pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP. Preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration précisant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Présentation d'une liste de référence des principaux services effectués au cours des trois dernières années et notamment sur des prestations similaires de valorisation, indiquant le montant, la date et le destinataire privé ou public. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Déclaration mentionnant les effectifs du candidat, ainsi que leurs qualifications et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Si le candidat en dispose, tout certificat de qualification professionnelle en rapport avec l'objet du marché ou tout moyen de preuve. Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celles du marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Si le nombre de candidatures recevables est supérieur à ce nombre, les candidatures sont sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2012-029 SER

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.6.2012 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

26.6.2012

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

La procédure de dialogue compétitif a été retenue dans la mesure où la Communauté n'est pas en mesure de définir seule et à l'avance les moyens techniques répondant à ses besoins. Le dossier de consultation des entreprises sera adressé aux candidats sélectionnés. Les modalités d'établissement et de remise des offres seront précisées dans règlement de consultation. Les modalités de mise en oeuvre des critères de jugement des offres seront précisées dans le règlement de consultation. Pour l'analyse des candidatures, les candidats qui ne présentent pas des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes au regard des prestations objet du marché é seront éliminés. Si, après cette première analyse, le nombre de candidatures recevables est supérieur à trois, les candidatures sont sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats (sans pondération ni hiérarchisation de ces critères).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 18.5.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nancy

Postal address: 5 place de la Carrière

Town: Nancy Cedex

Postal code: 54036

Country: France

E-mail: greffe-ta-nancy@juradm.fr

Telephone: +33 383174343

Fax: +33 383174350

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Nancy

Postal address: 5 place de la Carrière

Town: Nancy Cedex

Postal code: 54036

Country: France

E-mail: greffe-ta-nancy@juradm.fr

Telephone: +33 383174343

Fax: +33 383174350

VI.5. Date of dispatch of this notice
18.5.2012